

Avec vous

Newsletter n°37 - janvier 2024

DOSSIER : SUPPRESSION DU BOUCLIER TARIFAIRE







ÉDITO



Emmanuel Riotte

Président de Val de Berry Maire de St Amand Montrond 3ème Vice-Président du Conseil Départemental

« Bonjour à tous,

Permettez-moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024!

Dans ce nouveau numéro de votre Newsletter *Avec vous*, nous aborderons l'organisation du Hackathonausein de Val de Berry qui aura mobilisé 10 jeunes, de la visite de la Directrice Générale de l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU) à Vierzon et à Bourges ainsi qu'un petit rappel concernant l'enquête SLS/OPS.

Vous retrouverez au dos de ce document un dossier complet sur la suppression du bouclier tarifaire pour 2024.

Je vous souhaite bonne lecture de cette nouvelle Newsletter ».







Image d'illustration - Bouclier tarifaire



lmage d'illustration - Enquête SLS/ OPS



ACTUALITÉ 01

Rappel enquête SLS/OPS 2024

Dernier rappel concernant l'enquête SLS/OPS 2024 :

Si vous n'avez pas encore répondu à l'enquête ou qu'elle est incomplète, ne tardez pas à répondre ou à envoyer les documents manquants! Vous pouvez soit la compléter en ligne, soit par courrier à l'aide de l'enveloppe T jointe à l'enquête. En cas de non réponse de votre part, des pénalités et un SLS forfaitaire seront obligatoirement appliqués.



Photo - Hackathon - Val de Berry



ACTUALITÉ 02

Organisation d'un hackathon

Val de Berry a organisé son tout premier hackathon avec la mobilisation de 10 jeunes de l'IUT de Bourges, du Centre EPIDE de Bourges-Osmoy et de l'Estacom. Le but de cette journée intense de 10h était de faire réfléchir ces volontaires à la réhabilitation complète d'un ensemble immobilier de plus de 200 appartements en imaginant ce que pourrait être un « logement jeune actif » idéal. Nous remercions ces jeunes pour leur bonne humeur et leurs nombreuses idées!



Photo - Rencontre avec l'ANRU - Val de Berry



ACTUALITÉ 03

Visite de quartiers réhabilités

Le 21 décembre dernier, les équipes de Val de Berry se sont rendues à Vierzon et dans le quartier des Gibjoncs de Bourges, rue Paul Verlaine pour accueillir la Directrice Générale de l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU), Madame Anne-Claire Mialot. Le but de cette visite était pour le Directeur Général de Val de Berry, de pouvoir présenter l'avancement des nombreuses opérations de réhabilitation engagées.

DOSSIER: SUPPRESSION DU BOUCLIER TARIFAIRE FIN 2023



Fin du bouclier tarifaire limitant l'augmentation des tarifs du gaz en 2024!

- Les provisions 2024 sont basées sur un budget prévisionnel. Le prix estimé du gaz pourrait doubler entre 2022 et 2024 ce qui impacterait le coût du chauffage.
- Afin de préserver les locataires concernés d'une régularisation des charges 2024 trop élevée, il a été arrêté une augmentation des provisions mensuelles évaluée à 8% pour les résidences reliées au réseau urbain de chaleur de Bourges, et plafonnée à 30% pour l'ensemble des autres logements en chauffage collectif.
- Cette différence s'explique par le fait que le chauffage urbain fonctionne principalement au bois avec le gaz comme appoint, l'augmentation du coût du gaz n'a donc qu'un impact modéré sur la facture, tandis que le chauffage collectif fonctionne entièrement au gaz.
- Les représentants des locataires siégeant au Conseil de Concertation Locative de Val de Berry ont été informés en décembre 2023 de l'augmentation des provisions de chauffage au 1er janvier 2024.

Nos services suivront avec la plus grande attention l'évolution des prix du gaz dans les premiers mois de l'année 2024. Si nécessaire, des mesures d'ajustement pourront être mises en œuvre.



En quelques clics, souscrivez gratuitement à la dématérialisation et à l'archivage de vos avis d'échéance. Ils seront alors téléchargeables pendant une durée de 12 mois dans votre espace locataire.

N'attendez-plus et réduisez le nombre de courriers dans votre boîte aux lettres!

1. SÉCURITÉ **DE VOS DONNÉES**

2. ENVIRONNEMENT 3. SIMPLICITE RESPECTÉ

D'UTILISATION



